



Elections au Parc national des Pyrénées

M. Laurent Grandsimon Président(e) du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Parc national a élu ce jour, pour cinq ans, son nouveau Président en la personne de Monsieur Laurent GRANDSIMON.

Il siège au Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées comme maire de la commune de Luz Saint-Sauveur.

Monsieur André BERDOU a été élu premier Vice-président.

Il siège au Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées en tant que représentant du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Madame Chantal ROBIN RODRIGO a été élue second Vice-présidente.

Elle siège au Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées en tant que représentant de Monsieur le Président du conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Les prérogatives du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées :

Instances de débat et d'échange, le conseil d'administration du Parc national des Pyrénées valide la politique de l'établissement, contrôle et approuve le budget.

Il est composé de cinquante-deux membres parmi lesquels des élus, des représentants des administrations et du monde associatif, des socioprofessionnels, des personnalités qualifiées nommées par le ministre en charge de l'écologie.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

